



21521 - Agissons nous selon notre bon vouloir

question

J'ai des doutes au sujet de l'Islam. Pouvez vous les élucider ? Est-ce que tous les actes humains tels la naissance, la mort, les actes quotidiens et tout ce à quoi nous pensons ont été décrété par Allah ? Notre vie a-t-elle été programmée par Allah bien avant notre naissance ? Ou bien avons-nous la liberté d'agir de sorte à nous décider sans être orienté par Allah ? En somme, disposons nous d'un libre arbitre, ou agissons nous de manière prédestinée ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Sachez que certains états des fidèles sont déterminées (par Allah) de sorte qu'ils ne dépendent pas de leur bon vouloir. C'est le cas du jour de naissance, de la couleur de la peau, celle des cheveux ou des yeux ou le jour du décès. Tout cela échappe à la maîtrise des gens parce que déterminé (par Allah). Et puisque ces choses là ne dépendent pas des gens, elles n'entraînent ni l'accès au paradis ni l'entrée en enfer donc ni châtiment ni bonheur.

En revanche, certaines actions dépendent des humains puisqu'ils ont libre de les entreprendre ou de s'en abstenir. C'est par exemple le cas du fait de choisir la croyance, la mécréance et l'entretien des affaires de la vie d'ici bas comme le choix des aliments, des boissons et du logement. Mais rien de tout cela n'échappe totalement à la volonté et au décret d'Allah Très haut. Comment se passe tout cela ?

La croyance au destin est l'un des piliers de la foi sans lequel laquelle l'on ne saurait être musulman. Car, pour avoir la foi, il faut admettre que tout provient d'Allah. A ce propos le Très haut dit : **Nous les saisîmes donc, de la saisie d'un Puissant Omnipotent.** (Coran, 54 : 42) Bien plus, figurent parmi les noms d'Allah Très Haut al-qadir, al-qadiir et al-muqtadir (Le Puissant)



A l'origine de la question, il y a le fait qu'Allah Très Haut s'est attribué la science, la puissance et la volonté. De ce fait, Allah est nécessairement au fait des actes d'obéissance ou de désobéissance que les gens veulent mener. Mieux, il savait cela avant même la création des créatures. Et puis il avait écrit ce qu'il savait. Puis la volonté de les réaliser est venue à leurs auteurs quand ils ont voulu les faire ; s'ils n'avaient pas voulu les faire, ils ne les auraient pas faits.

Par ailleurs, étant puissant, Allah a créé l'acte du moment qu'il en a créé l'auteur humain. Voilà pourquoi tous les actes des fidèles sont enregistrés auprès d'Allah qui les avait sus auparavant. Ce qui ne signifie pas qu'il a contraint les gens à les accomplir. En effet, ils restent entièrement libres de leurs actes comme le dit le Très Haut : **Nous l'avons guidé dans le chemin, - qu'il soit reconnaissant ou ingrat -** (Coran, 76:3).

Ils ne sont pas contraints par Allah d'agir car Allah n'impose rien aux gens. A ce propos, l'Imam Ibn Abi al-Izz al- Hanafi dit : « Si on dit : **Comment Allah peut Il vouloir une chose sans l'agréer ni aimer ? Comment peut Il vouloir une telle chose et la réaliser ? Comment concilier sa volonté d'une chose et sa haine et sa réprobation de la chose ?** On répond que voilà la question qui a divisé les gens en groupes aux approches et affirmations divergents.

Sachez que la chose voulue comporte deux aspects : une chose voulue en soi et une chose voulue non pour soi. Ce qui est voulu pour soi est recommandé et aimé puisqu'il renferme le bien et est recherché comme un objectif ou une finalité. Ce qui est voulu mais pas pour soi peut ne pas être visé par le voulant et ne pas coïncider objectivement avec son intérêt, même s'il peut servi de moyen pour atteindre l'objectif qu'il veut atteindre. La chose est réprouvée en tant que telle mais aussi voulue dans la mesure où Allah en a jugé et en a fait le moyen de matérialiser Sa volonté. Aussi deux faits peuvent se réunir une chose : ce qu'Allah hait et ce qu'il veut ; ces deux ne s'excluent pas puisque leur objet n'est pas le même. C'est comme le remède désagréable à avaler que le malade sait apte à amener la guérison ou l'amputation d'un organe rongé que l'opéré sait nécessaire pour sauver le reste du corps, ou la traversée d'un parcours pénible que l'on sait nécessaire pour atteindre ce que l'on veut et aime.

L'individu raisonnable n'a pas besoin pour préférer ce qui paraît désagréable d'autre chose que de



croire fortement que c'est là que réside le meilleur choix, même si l'aboutissement n'est pas connu (avec certitude). Comment alors en serait-il avec celui à qui rien n'est inconnu ? Celui-ci peut bien désapprouver une chose tout en la voulant pour une autre considération : c'est-à-dire le fait que la chose (désapprouvée) peut être la cause de la réalisation d'une chose qui lui est plus aimable. Un exemple réside dans la création de Satan qui est une source d'altération pour les religions, les actions, les croyances et les volontés. Ce qui ne l'empêche pas d'être en même temps le moyen de réaliser beaucoup de choses aimées par Allah le Maître Très Haut. Ces choses ont résulté de la création de Satan et leur existence est préférable à Allah à leur inexistence. Voir Charh al-aqida at-tahawiyya, (252-253)